

Engagement obligatoire relatif à l'action d'insertion professionnelle

ENTRETIEN MENAGER DES PARTIES COMMUNES

Parc immobilier industriel et tertiaire géré par Angers Loire Développement

* * * *

Sites : @robase 3
Pépinières Fleming
Halls 13 et 17 Beaucouzé
@robase 1 Angers Loire Développement
Village des entrepreneurs
Wise Factory

L'entreprise titulaire s'engage à réserver, dans l'exécution du marché, un minimum d'heures travaillées (*tel que mentionné dans le tableau ci-après*) nécessaires à la production des prestations, pour assurer la mise en œuvre de l'action d'insertion professionnelle pour les lots concernés.

L'entreprise titulaire a noté qu'il s'agit **d'un engagement minimum**. Si elle le souhaite, l'entreprise titulaire peut s'engager sur un nombre d'heures plus important qui sera alors contractuel.

Dans le cas d'un allotissement, pour les lots où l'action d'insertion n'est pas obligatoire, l'entreprise titulaire peut proposer de réserver un nombre d'heures à l'insertion.

Les heures réservées au public cible à réaliser pour l'entreprise titulaire pour la présente opération sont :

Libellé du lot	Nombre d'heures d'insertion minimum par année d'exécution	Proposition de l'entreprise si celle-ci s'engage à réaliser plus d'heures, par année d'exécution
1) Site Arobase 1 (ALDEV)	150	
2) Site Arobase 3	105	
3) Site Pépinières Fleming	0	
4) Site Halls 13 et 17	0	
5) Site Village des entrepreneurs	0	
6) Site Wise Factory	70	
TOTAL	325	

L'entreprise titulaire s'engage, à transmettre au 15 de chaque mois, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de cette action.

Pour la mise en œuvre de cet engagement, la Direction de l'emploi – ANGERS LOIRE DEVELOPPEMENT se tient à la disposition de l'entreprise titulaire du marché pour l'informer des modalités de mise en œuvre de cette clause.

VOS INTERLOCUTEURS:

Angers Loire Développement
122 rue du Château d'Orgemont
CS 10406
49104 ANGERS Cedex 2

Facilitateurs de la clause d'insertion professionnelle :
John PILLARD: Tel: 02 52 57 01 57 - Portable: 07-86-78-98-04
Catherine BIDEAU: Tel: 02 52 57 01 56 – Portable: 06-99-70-29-46
Mail: clause-insertion@angers-developpement.com

A : le,
Nom, prénom et qualité du représentant de l'entreprise :
Signature :